



Toutes les communications aux parents se trouvent à l'adresse suivante :

<https://academie-de-roberval.cssdm.gouv.qc.ca/communications-aux-parents/>

Stationnement de l'école

Un nombre important de voitures de parents circulent le matin dans le stationnement de l'école afin de reconduire leurs enfants. C'est un sujet qui vous est rappelé régulièrement dans nos bulletins, ce fut le cas dans celui du 3 septembre dernier.

Certains d'entre vous stationnent leur voiture dans les places réservées au personnel de l'école et attendent l'ouverture des portes à 8h15 avant de quitter. Certains utilisent les espaces réservés des autobus scolaires. Il y a eu dernièrement des gestes de violence à l'égard d'employés.

Surtout, plusieurs centaines d'élèves se déplacent à pied et en vélo dans le stationnement à tous les jours afin de venir à l'école. Les commentaires de leur part sont nombreux et le constat est le même; **ils ne se sentent pas en sécurité.**

Le stationnement et les voies de circulation sur le terrain sont à l'usage exclusif des employés et détenteurs de vignettes du Centre de services scolaire de Montréal. Il est interdit d'y circuler si vous n'êtes pas détenteur d'une vignette valide.

Veillez noter qu'un panneau de signalisation visible est installé à plusieurs endroits pour vous l'indiquer.

Nous encourageons les élèves à utiliser les transports en commun pour se rendre à l'école, c'est un moyen de transport sécuritaire.

Pour les parents qui veulent utiliser leur voiture, vous devez déposer votre enfant dans une rue à proximité, il pourra terminer le parcours à pied. Un passage piétonnier est situé devant l'école et assure une traversée sécuritaire de la rue Jarry.

Également, veuillez noter qu'il y aura présence policière dans les prochains jours aux environs de l'école.

Nous avons besoin de votre collaboration afin de faire de l'environnement scolaire un lieu sécuritaire pour l'ensemble de la communauté de l'Académie De Roberval et de l'école secondaire Georges-Vanier.

Déclaration de clientèle scolaire – lundi 30 septembre 2024

Nous procéderons lundi prochain à la déclaration officielle de la population scolaire. C'est une journée importante pour nous en lien avec le financement de l'école. Il est important pour tous les élèves d'être présents lors de cette journée.

Si votre enfant doit s'absenter pour une raison importante, un parent devra se présenter dans les jours suivants afin de signer à l'école la fiche de fréquentation, c'est obligatoire.

Nous vous remercions de votre collaboration,

La direction